

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 4 (1880-1883)
Heft: 15-4

Artikel: Notice sur la Danse des Morts au Couvent de RR. PP. Cordeliers
Autor: Raedlé, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Glasmaier des XVI. und XVII. Jahrhunderts, II, von F. H. Bäschlin«. Der Verfasser gibt über Stimmer's Lebensverhältnisse und einzelne seiner Werke archivalische Aufschlüsse. Doch erfahren wir auch hier das Datum seines Wegganges von Schaffhausen nicht, ebenso wenig erhalten wir nähere Nachweise über die Entstehung der Malereien am »Ritter«. Der Verfasser drückt sich vorsichtig aus: »1570 soll Stimmer das Werk ausgeführt haben.« Dagegen nennt er als Denjenigen, der diesen Freskenschmuck anfertigen liess, *Hans von Waldkirch*, und bezieht das Alliance-Wappen im Fries zwischen dem ersten und zweiten Stockwerk auf *Johann Jakob Stockar* und seine Gemahlin *Maria Cleophea von Waldkirch*, welche 1759 (1769), als das Haus renovirt wurde, die Besitzer desselben gewesen seien (pag. 6) — eine Deutung, die mit dem von uns beobachteten, viel spätern Ursprung dieses Familienwappens bestens übereinstimmt. Es hätte also vermuthlich bei der erwähnten Restauration das Wappen der damaligen Besitzer das ursprüngliche hier angebrachte Wappen verdrängt.

Sodann treffen wir die von uns als »Flugblatt« bezeichnete Beschreibung der Façade von P. mit einigen Erweiterungen wieder in dem Aufsatz: »Die Fresko-Malereien von Tobias Stimmer am Hause »zum Ritter« in Schaffhausen, von Samuel Pletscher« in der »Illustrierten Schweiz«, Dalp, Bern, p. 122 ff.

108.

Notice sur la Danse des Morts au Couvent des RR. PP. Cordeliers,

par P. Nicolas Rædlé.

Comme nous avons en ce moment une Exposition de Tableaux dans notre ville, j'ai pensé qu'il serait à propos de faire aujourd'hui l'historique de la Danse des Morts qui se voit en notre couvent. Je le fais d'autant plus volontiers que ce sujet n'a encore été traité par personne et que j'ai eu le bonheur de trouver plusieurs données entièrement inconnues jusqu'à ce jour.

Cette Danse des Morts est peinte en fresque sur le mur extérieur de notre église, du côté nord, c'est-à-dire le long du cloître qui du couvent conduit à la sacristie.

La peinture était très-belle autrefois; la vivacité du coloris et la correction du dessin dénotaient de la part de l'artiste une grande habileté de pinceau. Aujourd'hui, elle est bien détériorée: l'injure du temps et l'humidité du lieu l'ont tellement dégradée qu'on a beaucoup de peine à reconnaître les différentes scènes de cette danse lugubre.

La Danse des Morts est composée de dix-huit grands tableaux, mesurant 5 pieds 6 pouces de hauteur, et 6 pieds de largeur; et chacun d'eux est encadré d'arabesques. Au bas de chaque panneau on pouvait encore lire, vers le commencement de ce siècle, deux quatrains en langue allemande contenant une morale.

Les tableaux montrent comment la Mort vient surprendre les hommes au milieu de leurs préoccupations, et toujours au moment où ils s'y attendent le moins.

La scène représente ordinairement la lutte de la Mort qui vient prendre les vivants et les efforts que ceux-ci font pour lui échapper. Le drame est parfois très-saisissant et ne manque pas d'originalité.

Tous les états de la vie sont représentés dans cette Danse; chaque état à son tableau et sa scène différente. Tous dansent, depuis le pape assis sur son trône jusqu'aux enfants emportés dans la hotte. Voici la suite de ces danseurs involontaires:

- 1° Le Pape et les Cardinaux.
- 2° L'Evêque et l'Abbé.
- 3° Le Chanoine et le Chapelain.
- 4° Le Moine et l'Ermite.
- 5° La Religieuse et la Converse.
- 6° L'Empereur et l'Impératrice.
- 7° Le Roi et la Reine.
- 8° Le Duc et la Duchesse.
- 9° Le Comte et la Comtesse.
- 10° Le Chevalier.
- 11° Le Capitaine et le Soldat.
- 12° Le Banquier et le Débiteur.
- 13° Le Bourgeois et la Bourgeoise.
- 14° Le Paysan et la Paysanne.
- 15° Le Mendiant et la Mendiante.
- 16° Les Enfants emportés dans la hotte.
- 17° Deux Morts, qui jouent, à qui mieux mieux, de la fanfare, sans doute, pour réjouir les danseurs qui ne veulent pas rire.
- 18° Un Epilogue, à la fin, avertissait le lecteur qu'un jour ce sera aussi son tour et que sa place dans la Danse est déjà marquée.

De quelle époque est cette peinture, qui l'a fait faire et quel peintre l'a exécutée. Grâce à quelques documents de découverte récente, ces trois questions peuvent recevoir une réponse satisfaisante.

Le Pape représenté au premier tableau de cette Danse est le vrai portrait du Cordelier Sixte V. On sait que ce pape a régné de 1585 à 1590. De là il est évident que cette peinture est postérieure à cette date.

Sur la couverture d'un Livre de comptes de notre couvent, écrit en 1608, il y a une note qui dit que le peintre de la Danse y a fait quelque part le portrait de notre Père Gardien d'alors, c'est-à-dire du R. P. Jean Brändlin. Comme ce P. Jean Brändlin a été notre Supérieur de 1606 à 1614, il s'en suit que ces peintures sont de cette période, c'est-à-dire de 1606 à 1614.

D'autre part un document de nos archives conventuelles nous apprend que le Chevalier Jean de Lanthen-Heid, Avoyer de Fribourg dans les années de 1562 à 1592, a fait exécuter des peintures dans notre couvent. Cette indication est donnée sans spécifier quelles sont ces peintures; mais celles-ci ne peuvent pas être autres que notre Danse des Morts. Ce qui me porte à le croire c'est qu'un des tableaux porte un écu aux armes de cet Avoyer, qui sont: barré de sable et d'argent de cinq pièces, à un croissant d'or accompagné de deux étoiles de même, et que cet écu se trouve justement au tableau représentant le Chevalier.

Dans la partie supérieure de ce même tableau on voit un encadrement qui contenait une inscription. Cette inscription est aujourd'hui entièrement effacée, et ce n'est qu'avec grande peine que j'y ai encore pu trouver les vestiges du mot latin *Aetatis*.

Ce mot *Aetatis* est précieux dans la circonstance. Comme il est mis ordinairement sur les tableaux-portraits, il nous indique ici que le peintre après avoir fait les portraits

de notre Pape et de notre P. Gardien, y aura aussi fait celui du Chevalier Avoyer qui lui a commandé et payé cet ouvrage.

La scène même, qui est représentée sur ce tableau, vient confirmer ma pensée. C'est le seul de tous les tableaux où la Mort ne prend pas le vivant, mais se contente de l'avertir. Droite comme un soldat elle bat la caisse, sans doute un roulement, pour avertir le Chevalier Avoyer de se tenir prêt, et lui annoncer que lui aussi fera bientôt le pas de la danse.

Ce pas de la danse ne tarda pas à se faire, le Chevalier Avoyer Jean de Lanthen-Heid trépassa peu de temps après, c'est-à-dire en Décembre 1609.

Cette date de la mort de l'Avoyer Jean de Lanthen-Heid en 1609, combinée avec celle du commencement du Guardianat du P. Brändlin en 1606, nous apprend que cette peinture aura été faite dans cet intervalle, et comme notre Livre de compte, qui parle du portrait du P. Gardien, est de l'année 1608, on peut conclure que notre Danse des Morts date de cette même année 1608.

Reste maintenant à chercher à quel artiste nous devons tous ces beaux tableaux.

Nos archives conventuelles ne nous ont pas conservé le nom du peintre, et aucune Chronique de Fribourg, à ma connaissance, n'en dit le moindre mot.

La plus ancienne indication, que j'ai pu trouver à ce sujet, est celle de l'auteur des »Etrennes Fribourgeoises« de 1808. M. *Lalive*, d'Epinay, dit à la page 182, que notre Danse des Morts est dûe au pinceau de notre célèbre artiste Pierre Vuilleret, qui a été réputé pour un des plus fameux peintres que la Suisse ait produit de son temps.

L'auteur des »Etrennes« ne cite pas la source de ce qu'il avance, mais son témoignage peut nous servir de preuve suffisante, car il peut très-bien avoir lu le nom du peintre sur l'inscription encadrée qui se trouvait au haut du portrait du Chevalier Avoyer Jean de Lanthen-Heid. D'ailleurs je sais positivement d'un ancien confrère défunt qu'au commencement de ce siècle l'inscription, et les quatrains au bas des tableaux, étaient encore très-lisibles, et qu'il aimait à les lire. J'accepte d'autant plus volontiers le témoignage de M. Lalive, que rien ne s'y oppose, mais qu'il est même confirmé par notre R. P. *Grégoire Girard* et par le *Chanoine Fontaine*.

De tout cela on peut admettre que notre belle Danse des Morts provient de notre peintre fribourgeois Pierre Vuilleret.

Mais qui est ce peintre Pierre Vuilleret? Voici les notes que j'ai pu recueillir au sujet de sa personnalité :

Pierre Vuilleret a été le 20 Juin 1616 élu membre du Grand Conseil de notre Canton et il a occupé cette place pendant 27 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1643.

Le 24 Juin de la même année 1616 il a été nommé Receveur de l'Ohmgeld sous le cautionnement de son beau-frère le peintre François Reyff.

Le 17 Juin 1628 il se fit recevoir bourgeois de notre ville, et assura sa bourgeoisie sur une maison sise au quartier de l'Auge.

Il paraît qu'en 1634 l'état de finances de notre peintre n'était pas très-brillant, car son beau-frère dut payer au Trésor de l'Etat la somme de 304 livres 10 sols pour rédimmer les gages que notre artiste avait été contraint de déposer pour sa perception de l'Ohmgeld.

En 1643 notre peintre figure encore sur le rôle des membres du Grand Conseil, mais pour la dernière fois, et son nom s'y trouve même tracé. Ce qui prouve qu'il sera mort en 1644.

Je suppose donc que c'est alors et non 1624, comme le prétendent M. *Lalive*, *Franz Hafner* et *Leu*, que Pierre Vuilleret peignait la vie de St-Ours dans la grande salle de la Maison-de-ville de Soleure, puisque la mort doit l'avoir surpris au milieu de ce travail et empêché de l'achever.

Voici ce que dit à ce sujet l'historien *Franz Hafner* dans son »Solothurner Schauplatz« II, pag. 280, édité en 1666: »Anno 1624, das Gemähd von S. Ursi Leben auff dem grossen Saal des Rahthouses vard dem berühmten Mahler Vullieret von Freyburg auss Uchtland umb 1600 Cronen verdinget, hat es aber nit aussgemacht.«

Leu rapporte dans son »Schweizerischen Lexikon« XVIII, page 794: »Vullieret. Ein Geschlecht in der Stadt Freyburg, aus welchen NN ein berühmter Mahler den meisten Theil der Gemählden von S. Ursi Leben auf dem grossen Saal des Raht-Hauses zu Solothurn um das Jahr 1624 verfertigt.«

Pierre Vuilleret a épousé la sœur de notre peintre François Reyff de Fribourg, mais il ne paraît pas avoir laissé de descendants, car au moins il n'en est nullepart question.

Il ne m'a pas été possible de découvrir de qui notre artiste descendait et quel était son degré de parenté avec son contemporain Adam Vuilleret.

Adam Vuilleret acheta la bourgeoisie de la ville de Fribourg le 5 Janvier 1579 et son fils Antoine Vuilleret se fit recevoir de la Bourgeoisie-Secrète, c'est-à-dire de notre Patriciat, le 6 Mars 1630. C'est d'eux que descend toute la famille Vuilleret établie aujourd'hui à Fribourg.

Il serait à désirer qu'un bon dessinateur vint remaillir les derniers traits de notre Danse des Morts, car dans quelques années ce chef d'œuvre aura fini d'exister.

Fribourg, le 28 Mai 1874.

P. NICOLAS RÆDLÉ, Cordelier.

Kleinere Nachrichten.

Zusammengestellt von *Carl Brun*.

Aargau. Am 29. und 30. Juli tagte im Stadthause zu Zofingen die Schweiz. Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler. Aus dem Berichte des Präsidiums über die Thätigkeit des Komite's geht hervor, dass der Verein um einen antiken Dreifuss reicher geworden ist, der sich früher im Besitze des Herrn Meyer-Amrhy in Luzern befand. Derselbe ist vortrefflich erhalten und wurde allgemein bewundert. Ferner ist zu melden, dass die Gesellschaft dazu beitrug, den Verkauf der Glasgemälde zu Mellingen und die Niederreissung der Barfüsserkirche in Basel zu hintertreiben. Unsere erste Publikation, die über das Kreuz von Engelberg handelt, ist nunmehr vollendet. Nachdem ein Blatt bereits letztes Jahr erschien, kamen vor kurzem die beiden andern Blätter heraus. Der sie begleitende Text, 5 Quartseiten lang, rührt von *J. R. Rahn* her. Noch muss hinzugefügt werden, dass das alte Komite für die Periode von 1882—1884 bestätigt wurde, und dass eine Anregung von *Vetter* in Bern, ganze Corporationen und Gemeinwesen zur Mitgliedschaft beizuziehen, dem Komite zur Prüfung überwiesen wurde. Dasselbe soll künftig auch das Recht haben, sich durch Cooptation zu ergänzen. — Auf der allg. Jahresversammlung des Schweiz. Kunstvereins in Zofingen hielt Amiet aus Solothurn einen interessanten Vortrag über ein 1593 von einem französischen Gesandten der Stadt Solothurn geschenktes Glasgemälde (»Schw. Grenzsp.« v. 2. Aug., Nr. 181). — Die von der hist. Gesellschaft des Kantons unter Leitung des Pfr. Müller in Wittnau auf Schloss Homberg vorgenommenen Ausgrabungen hatten über Erwarten günstige Resultate zur Folge. Auf der Südseite des Schlossberges wurden einige Gemächer abgedeckt, in denen man alte kupferne Kessel, Bruchstücke von Säulen und Waffen etc. fand. Unter den Fundstücken aus Stein ist ein gut erhaltener Thür- oder Fensterbogen und eine Säule in rom. Styl zu nennen. Die Alterthümer werden wie die früher auf der Ruine